



VOTRE RENDEZ VOUS D' INFO / MARS 2012



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 4 Février 2012

1- L'Assemblée Générale de l'Association des Salariés DD s'est tenue le 4 Février 2012 dans la salle polyvalente d'Orvilliers St Julien. Soixante deux personnes présentes.

Le Président Jean Claude HAZOUARD déclare ouverte cette première assemblée générale, prononce le mot d'accueil et précise l'objectif de l'association : rassembler les salariés anciens, actuels et collaborateurs des entreprises DD pour les activités culturelles et de loisirs. (Voir mot d'accueil en annexe).

2- La présentation du Conseil d'Administration permet à chaque membre présent à l'Assemblée Générale d'une part, de mettre un visage sur celles et ceux qui animent l'association et d'autre part, de les remercier de leurs engagements pour faire vivre notre association.

3- Comme le prévoit nos statuts à l'article 10, l'Assemblée Générale vote le montant de la cotisation 2012, soit 10 Euros par an et par membre adhérents: Pour : 61 voix -Contre 1 voix

Les Cotisations versées en 2011 pour certains adhérents sont valables pour l'année 2012. Le prochain appel de cotisation sera fait fin 2012 pour l'année 2013.

La Trésorière Joëlle BEGE informe l'assemblée des fonds disponibles au sein de notre association et Jean Louis FINET, Vice Président rappelle que l'association possède aussi du matériel : mobilier et que celui-ci a été répertorié.

Un des premiers axe du travail est de trouver un local afin de pouvoir nous installer pour travailler et se réunir. Des propositions nous seront faites par la Municipalité de FONTAINE LES GRES, nous précise Maurice VERJOT membre du Conseil d'Administration de notre association et aussi membre du Conseil Municipal.

4 - Activités 2012

La parole est donnée aux membres présents à l'assemblée afin de permettre un vrai échange sur leurs attentes et leurs propositions.



Les interventions nombreuses sont riches et permettent de voir que les pistes et idées jaillissent afin que l'association puisse travailler sur des axes dans les mois et années à venir .

Priorité de l'association , comme le rappelle le Président , c'est de préserver le matériel, les documents et photos retraçant toute l'histoire d'hommes et de femmes qui ont fait vivre 2 siècles durant l'entreprise DORE-DORE (voir en annexe lettre écrite à Monsieur COLOMBO).

Ce qui ressort des échanges de l'assemblée générale c'est:

- Préserver le patrimoine de l'entreprise et étudier son classement en patrimoine historique.
- Travailler sur la mise en œuvre et la création d'un recueil d'anecdotes et de la mémoire vivante de l'entreprise

-Travailler sur des possibilités de réalisation à travers un lieu pour maintenir une empreinte, une vitrine de

l'histoire DD dans un local à FONTAINE LES GRES (l'idée du RELAIS BONNETERIE a été avancée).

- Travailler sur la réalisation d'une exposition ouverte à l'extérieur ainsi que sur des conférences à thèmes sur le vécu des salariés DD.

- Ne pas oublier aussi le matériel commercial et publicitaire, affiches. etc

- Organiser des journées de numérisation des objets, photos et documents que possèdent des membres de l'association et d'autres salariés.

- Organiser des voyages et des moments de convivialité (ex . repas champêtre ou autres, etc...)

Annick BELLEMANIERE , Vice Secrétaire, présente le projet d'une sortie pour les semaines à venir :

un voyage à PARIS, le mardi 12 MAI 2012 au Caveau de la République pour écouter les chansonniers.

Le délai d'inscription est fixé au 15 Mars prochain.

La priorité est donnée aux membres adhérents de l'association à un prix préférentiel. Si des places restent disponibles, des personnes extérieures pourront s'inscrire au tarif entier .Un car de 40 personnes est prévu

Le Président précise que conformément aux statuts, l'assemblée Générale doit se tenir tous les 2 ans et que l'article 11 prévoit le renouvellement du Conseil d'administration par tiers.

Après échange, les membres présents souhaitent que l'assemblée se tienne tous les ans afin de pouvoir faire le point des avancées de nos objectifs.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures

et le pot de l'amitié clôture cette Assemblée Générale.



ASSOCIATION
DES SALARIES D.D
10280 Fontaine les GRES

A